27 NOV. 2026
234/2026

AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE

N° 50/FNC/ESTSB/26

Le Directeur de l'École Supérieure de Technologie de Sidi Bennour procède à l'achat sur bon de commande ci-dessous, en application de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet : Achat de matériel informatique dans le cadre du Projet Digital 2026, avec attestation d'authenticité du constructeur ou du distributeur agréé, ou justificatif équivalent vérifiable, au profit de l'École Supérieure de Technologie de Sidi Bennour.

N°	Désignation	Caractéristiques générales minimales exigées	Unité	Qté
1	**Ordinateur de bureau format compact avec écran**	**Caractéristiques et spécifications minimales :** Ordinateur de bureau format compact, processeur Intel® Core™ i5 14e génération ou équivalent ou supérieur (8 cœurs minimum / 12 threads, cadence ≥ 2,1 GHz / 4,6 GHz Turbo), 16 Go RAM DDR4/DDR5 minimum extensible à 32 Go, SSD NVMe PCIe 4.0 512 Go minimum, Wi-Fi 6 ou supérieur + Bluetooth 5.1 minimum, Windows 11 Professionnel 64 bits français avec licence authentique, livré avec clavier USB AZERTY (français/arabe) et souris optique USB compatibles avec l'ordinateur, écran 21,5 pouces minimum FHD IPS 75 Hz, garantie 1 an minimum. Ou supérieur.	Unité	20
2	**Serveur de type Rack 2U, biprocesseur, dernière génération (Gen 15 ou équivalent)**	**Serveur de type Rack 2U, biprocesseur, dernière génération (Gen 15 ou équivalent), avec les caractéristiques minimales suivantes :** • Processeurs : Intel® Xeon® Silver série 4300 ou équivalent (3e génération Intel Xeon Scalable ou supérieure) ; fréquence minimale : 2,1 GHz ; 12 cœurs / 24 threads minimum ; cache : 18 Mo minimum ; TDP : 120 W maximum. • Mémoire RAM : 16 Go DDR4 RDIMM minimum, extensible à 1 To ; fréquence 3200 MT/s minimum ; ECC obligatoire ; 16 slots DIMM minimum. • Stockage : châssis supportant minimum 8 disques Hot-Plug ; 2 × 600 Go SAS 10K RPM 12 Gbps 2,5 pouces Hot-Plug minimum ; support NVMe en option. • Contrôleur RAID : contrôleur RAID matériel intégré de type PERC H355 / H745 / H755 ou équivalent ; support RAID 0, 1, 5, 6 et 10 minimum ; cache NV : 2 Go minimum pour modèle H745/H755 ou équivalent. • Connectivité réseau : 2 ports Gigabit Ethernet 1GbE intégrés minimum (on-board LOM) ; support OCP NIC 3.0 pour extension réseau. • Alimentation : alimentation redondante Hot-Plug (1+1) minimum 800 W ; certification 80 PLUS Platinum ou Titanium. • Gestion et administration : contrôleur de gestion à distance intégré de type iDRAC9 Enterprise 15G ou équivalent ; support IPMI 2.0, Redfish, SNMP ; interface dédiée hors bande (Out-of-Band Management). • Slots d'extension : minimum 3 slots PCIe Gen4 (x8 ou x16) ; 1 slot OCP NIC 3.0. • Entrées/Sorties : 2 × USB 3.0 (avant) ; 2 × USB 2.0 (arrière) ; 1 × port VGA ; 1 × port iDRAC Direct (micro-USB) ou interface de gestion locale équivalente. • Sécurité : module TPM 2.0 intégré ; Secure Boot ; Secure Erase. • Facteur de forme : Rack 2U ; rails de montage inclus (ReadyRails ou équivalent) ; graveur optique DVD+/-RW SATA (interne) ou accès USB. • y compris Installation et mise en service.	Unité	1

Les équipements proposés doivent être neufs, d'origine, jamais utilisés, non réparés et non reconditionnés, et conformes aux références et caractéristiques minimales exigées dans le présent avis, avec attestation d'authenticité du constructeur ou du distributeur agréé, ou justificatif équivalent vérifiable. Les références commerciales sont indicatives et les solutions équivalentes ou supérieures sont admises, sous réserve du respect des exigences fonctionnelles et des performances minimales prévues au tableau.

Ecole Supérieure de Technologie Sidi Bennour
Affaires Économiques

CONDITIONS GÉNÉRALES

- **Lieu de livraison :** EST-SB, Av. des FAR, B.P. 180 – 24350 Sidi Bennour. La livraison, le transport, le déchargement et la remise des équipements sont à la charge exclusive du prestataire.
- **Délai de livraison :** 10 jours calendaires à compter de la notification du bon de commande, installation et mise en service du serveur comprises.
- **Date et heure limite de réception des devis :** mardi 01 décembre 2026 à 12h00.
- **Dépôt des devis :** exclusivement en ligne via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
- **Paiement :** après service fait et établissement du procès-verbal ou bon de réception définitive, sur présentation de la facture en trois exemplaires, comportant obligatoirement les mentions suivantes : TP, IF, CNSS, ICE, numéro du bon de commande et RIB bancaire.
- **Attribution :** l'attribution sera faite au concurrent ayant présenté l'offre conforme la moins-disante, après rectification éventuelle des erreurs de calcul, conformément à l'article 91 du décret n° 2-22-431. Toute offre non conforme aux exigences du présent avis pourra être écartée.
- **Confirmation de l'offre :** via le portail des marchés publics, par courrier signé électroniquement, sous 24 heures à compter de la réception de la demande de confirmation. Les justificatifs techniques, demandés simultanément par courriel, sont à transmettre par courriel sous 24 heures à compter de la réception de la demande.
- **Réception :** tout équipement non conforme, incomplet, défectueux, usagé, réparé ou reconditionné, ou ne correspondant pas aux caractéristiques et références validées, devra être remplacé par le prestataire, à ses frais.

Ecole Supérieure de Technologie Sidi Bennour
Affaires Économiques

TERMES DE RÉFÉRENCE

Art. 1 – Objet et conformité des équipements

Les équipements, accessoires et licences livrées doivent être strictement conformes aux désignations, quantités, références et caractéristiques minimales figurant dans le présent avis. Toute solution équivalente ou supérieure doit être clairement identifiée et documentée.

L'EST-SB se réserve le droit de vérifier les caractéristiques réelles, les numéros de série, l'état neuf des équipements, l'authenticité des licences et la conformité des références avant la réception définitive.

Art. 2 – Compatibilité et cohérence de la solution

Le prestataire est tenu de garantir la compatibilité technique et fonctionnelle entre les équipements, composants, câbles, licences et accessoires prévus au tableau. Les accessoires et licences nécessaires au fonctionnement normal des équipements correspondants doivent être compatibles avec les références effectivement livrées.

Art. 3 – Obligations du prestataire

- fournir exclusivement du matériel neuf, d'origine, non utilisé, non réparé et non reconditionné ;
- respecter les quantités, performances, formats, interfaces, capacités et caractéristiques minimales exigées ;
- fournir les accessoires standards nécessaires au fonctionnement des équipements ainsi que la documentation technique disponible ;
- assurer le transport, le déchargement et la livraison à l'EST-SB, ainsi que l'installation et la mise en service du serveur dans le délai contractuel ;
- remplacer, à ses frais, tout équipement ou accessoire non conforme, incomplet ou défectueux.

Art. 4 – Licences, système d'exploitation et documentation

Les licences et logiciels exigés doivent être authentiques, valides et fournis dans les durées prévues au tableau des caractéristiques. Le système Windows 11 Professionnel prévu pour les ordinateurs de bureau doit être livré avec une licence authentique. Le prestataire remet, lorsque disponible, tout justificatif, clé, certificat ou document permettant d'établir l'authenticité des licences fournies.

Art. 5 – Confirmation technique

À la demande de l'EST-SB, le concurrent sollicité transmet à l'adresse marouanej.est.ucd@gmail.com les fiches techniques détaillées, marques et références exactes, catalogues ou liens constructeur des équipements proposés, l'attestation d'authenticité du constructeur ou du distributeur agréé, ou un justificatif équivalent vérifiable, couvrant les ordinateurs et le serveur, ainsi que le planning prévisionnel de livraison, d'installation et de mise en service du serveur.

Ces éléments doivent être transmis dans un délai maximum de vingt-quatre (24) heures à compter de la réception du courriel de demande des éléments techniques. Ces pièces permettent de vérifier la conformité sans modifier l'offre initiale. À défaut de confirmation de l'offre via le portail dans le délai réglementaire, la procédure se poursuit dans les conditions prévues par la réglementation applicable.

Art. 6 – Réception et vérification

La réception est effectuée après contrôle des quantités, références, caractéristiques techniques, accessoires, licences et état général des équipements, ainsi que de leur authenticité. L'administration peut procéder aux vérifications et essais nécessaires, notamment le contrôle de l'installation et de la mise en service du serveur, avant la réception définitive.

Tout équipement refusé pour non-conformité, défaut, détérioration, caractère incomplet ou incompatibilité doit être remplacé par le prestataire, à ses frais, dans un délai maximum de cinq (5) jours calendaires à compter de la notification de l'EST-SB, sauf délai différent fixé par l'administration en fonction de la nature du matériel.

Art. 7 – Garantie et service après-vente

Pour les équipements assortis d'une garantie minimale dans le tableau des caractéristiques, celle-ci court à compter de la date de réception définitive. Tout défaut de fabrication ou dysfonctionnement couvert par la garantie devra être pris en charge sans frais supplémentaires pour l'EST-SB.

Art. 8 – Résiliation

Sans préjudice des dispositions réglementaires applicables, l'EST-SB peut résilier le bon de commande aux torts du prestataire en cas de dépassement du délai contractuel, de non-conformité persistante après mise en demeure, de fausse déclaration, de livraison de matériel usagé ou reconditionné, ou de manquement grave aux obligations prévues par le présent avis.

Art. 9 – Dispositions finales

Pour toute disposition non expressément prévue par le présent avis, il est fait application des textes législatifs et réglementaires en vigueur.

Ecole Supérieure de Technologie Sidi Bennour
Affaires Économiques